



BULLETIN DE GENEROSITE

Oui, je souhaite soutenir les projets de solidarité des Sœurs de la Présentation de Marie
 Je vous fais parvenir mon don déductible de mes impôts* de :

15 €
 30 €
 50 €
 100 €
 Autre montant€

Par chèque à l'ordre de : **Marie Rivier – Solidarité**

**Si vous êtes imposable, vous bénéficierez d'une déduction fiscale de 66 % (voir au dos)*

DEDUISEZ DE VOS IMPOTS 66 % DU MONTANT DE VOTRE DON

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % de cette somme, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

VOUS FAITES UN DON DE :	VOUS DEDUISEZ VOS IMPOTS :	VOTRE DON VOUS REVIENT EN REALITE A :
100 €	66 €	34 €
50 €	33 €	17 €
30 €	19.80 €	10.20 €
15 €	9.90 €	5.10 €